Activité spéciale de formation au MBAC.

Cette activité est organisée par le Centre d'artistes Voix Visuelle (spécialisé en art actuel à Ottawa), le tout en collaboration avec l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) qui est un organisme sans but lucratif pan-canadien, L'Alliance culturelle de l'Ontario (ACO), le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO), etc.

Les conférenciers seront conjointement Philippe Bensimon, criminologue et Isabelle Regout, artiste et avocate.

Philippe Bensimon

Titre : Un mensonge encadré : le phénomène du faux en peinture.

Aucune époque n'épargne ces traces léguées par l'homme et que l'on nomme culture. Destructions, pillages, vols, vandalismes, cataclysme naturels, fraudes, faux en tous genres. Or, dans le domaine de la peinture, le faux, mensonge s'il en est un, n'existe qu'à une seule et unique condition : celle d'être découvert. Ce qui est loin d'être toujours le cas. Toute œuvre d'art picturale demeure donc extrêmement fragile pour qui ne se questionne pas.

Fabriqué en un seul exemplaire, ne pouvant être admiré qu'en un seul lieu et par un nombre limité de personnes, le tableau se trouve à l'opposé d'autres formes d'expressions, lesquelles tirent leur force de la multiplicité, ce qui est le cas avec la littérature et les partitions musicales. Malheureusement, vrais ou faux, tous vieillissent côte à côte à l'ombre de nos regards trop souvent admirateurs…Confondant création et esthétisme.

Cette présentation avec illustrations à l'appui, permettra d'entrevoir l'ampleur de ce phénomène et à travers lui, des mécanismes du droit d'auteur et du vide juridique qui en découlent.

Philipe Bensimon, criminologue Ph. D, auteur de cinq ouvrages et d'une trentaine d'articles parus dans diverses revues scientifiques dont le seul livre criminologique sur la question – *Les faux en peinture* – et d'une dizaine d'articles spécifiques à ce sujet. *Tableaux maudits* fut son premier roman, sélectionné parmi dix finalistes au Concours des cinq continents de la francophonie en 2008. Il travaille depuis 24 ans pour le Ministère de la sécurité publique. Enseigne également la criminologie à l'Université de Montréal depuis 15 ans.

Isabelle Regout

Titre : L'ART DE SPOLIER L'ARTISTE !
L'oeuvre d'art unique en soi est parfois victime de plagiat et de contrefaçon. C'est au tournant du Siècle des Lumières que la première loi occidentale sur le droit d'auteur est née. Qu'en est-il advenu à l'ère de la nouvelle technologie numérique ? La raison d'être du droit d'auteur est de civiliser l'exploitation de l'œuvre d'un artiste d'une part en lui accordant des droits économiques exclusifs mais aussi un droit moral spécifique celui de protéger sa réputation. À l'instar de l'affaire *Robinson*, la justice est parfois le recours inévitable pour l'artiste de "regagner" son œuvre.
Membre du Barreau du Québec depuis 14 ans et artiste professionnelle reconnue par le RAAV / CARFAC, Me Isabelle Regout considère primordial de mieux outiller les professionnels œuvrant dans les secteurs des arts visuels et des arts médiatiques dont la pratique implique plus que jamais de nombreux actes juridiques en matière de propriété intellectuelle.